

Neurey-lès-la-Demie | Conseil municipal

## Les trois budgets sont votés

L'Est Républicain - 22 juil. 2020 à 17:19 - Temps de lecture : 2 min



Avec l'Ehpad sur son territoire, la commune bénéficie d'une dotation globale de fonctionnement plus importante. Photo ER

Reconduite dans sa fonction de maire lors des dernières élections, Sabrina Fleurot a présenté les trois budgets, général, eau et assainissement, au conseil municipal.

Pour les six nouveaux conseillers, ce fut une séance de formation en situation, la maire ayant pris soin de détailler les principes de la comptabilité publique et de décrypter son lexique parfois abstrait.

Le budget général, en fonctionnement (dépenses et recettes) s'équilibre à près de 200 000 €. Pour plus de moitié, les recettes attendues proviennent des diverses dotations d'État, 115 000 € dont 81 352 € de Dotation globale de fonctionnement (DGF).

« Nous bénéficions d'une importante DGF par la présence d'un Ehpad », souligne Mme Fleurot.

#### Publicité

Côté investissement, la commune rembourse 33 660 € d'emprunt contre 40 244 € en 2019 (-16 %).

« Le capital de la dette diminue peu à peu », se félicite la maire qui attend 2023 pour disposer d'une meilleure capacité à investir.

En 2020, sont toutefois prévus 25 000 € en voirie pour la réfection de chemins, un aménagement rue des Canes et d'autres chantiers à déterminer, les subventions départementales (15 000 €) étant particulièrement avantageuses par le plan de soutien à l'économie.

En assainissement, le budget présente un excédent total de plus de 180 000 €, un pactole qui ne peut pas être reporté sur les autres budgets.

Pour l'eau, en section de fonctionnement, 15 000 € sont prévus pour éventuellement s'approvisionner vers la CAV si les conditions l'imposent (15 985 € ont été nécessaires en 2019). La connexion existante avec l'usine de Quincey nécessite sur plus de 4 km. Un chantier que Mme Fleurot se propose d'engager cette année. Son coût n'est pas précisément chiffré. 500 000 € sont inscrits pour cette opération qui s'étalera jusqu'en 2021. La dépense s'équilibre pour 2/3 par les subventions espérées et pour 1/3 par l'emprunt.

Hormis, la section investissement du budget eau pour laquelle un conseiller s'est abstenu, les budgets ont été adoptés à l'unanimité.

900 € de subventions sont accordés : 100 € à l'ADMR, 100 € à Eliad, 250 € à l'association départementale des piégeurs agréés, 250 € au CIJ (coût des cartes avantages jeunes), 100 € à l'association des anciens combattants de Noroy-le-Bourg et 300 € pour collégiens et lycéens (séjours pédagogiques). Les subventions aux associations locales en sommeil cette année sont ajournées.